

Relancer l'économie: ce que les travailleuses et travailleurs de l'entreposage et de la logistique doivent savoir

Révisée le 17 juin 2020

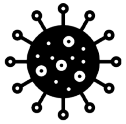
L'entreposage et la logistique jouent un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement, garantissant que les biens et les fournitures essentiels parviennent aux entreprises, aux organisations de première ligne et au domicile des personnes. La pandémie de la COVID-19 a entraîné des défis importants pour garantir qu'il y ait peu ou pas de perturbations, mais comme nous l'avons vu, ce n'est pas toujours le cas. Même la plus petite des interruptions peut entraîner la formation de goulots d'étranglement tout au long de la chaîne. Les entrepôts ont connu des éclosions du virus parmi les travailleuses et travailleurs qui travaillent souvent très étroitement ensemble. Ces travailleurs, ainsi que les chauffeurs de camion et les messagers, ont également vu leur charge de travail s'intensifier, les employeurs exerçant une pression accrue pour s'assurer que les expéditions et les livraisons se fassent plus rapidement.

Afin d'assurer l'intégrité et la résilience de nos chaînes d'approvisionnement, nous devons veiller à ce que les travailleuses et travailleurs soient correctement protégés à tout moment, en particulier les magasiniers et les livreurs. En l'absence de mesures de protection, cela peut avoir de graves conséquences.

À quoi doivent s'attendre les travailleuses et travailleurs de l'entreposage et de la logistique en retournant au travail

De nombreuses opérations d'entreposage, de stockage, de transbordement, de distribution et de transport ont été considérées comme des services essentiels par les gouvernements et, à ce titre, ont continué à fonctionner depuis le début de la pandémie. Toutefois, des perturbations importantes de la chaîne d'approvisionnement ont pu amener certaines entreprises de ce secteur à réduire leurs effectifs ou à modifier leurs activités. En outre, un certain nombre de grands détaillants cherchent activement à fermer des magasins traditionnels et à se concentrer sur le commerce électronique, ce qui aura des conséquences à mesure que les tâches seront restructurées et que davantage d'entrepôts se transformeront en centres de traitement des commandes.

Le maintien de la sécurité des travailleuses et travailleurs et le suivi des demandes ont été quelques-uns des principaux défis à relever, car de nombreux entrepôts n'ont pas été conçus en tenant compte de



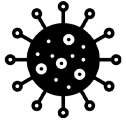
la distanciation physique. En outre, avec l'augmentation des commandes et des livraisons en ligne, les chauffeurs de camion et les messagers ont ressenti une pression accrue sur leur charge de travail. Là encore, le passage à la livraison directe à domicile obligera les chauffeurs à élaborer et à mettre en œuvre des mesures pour se protéger contre le plus grand nombre d'interactions individuelles.

Unifor continuera à surveiller ces tendances du secteur et les changements rapides sur nos lieux de travail, et veillera à ce que nos processus de travail et nos conventions collectives continuent à faire de la sécurité et des conditions de travail saines une priorité.

Ce dont les travailleuses et travailleurs de l'entrepôt et de la logistique doivent s'attendre de leurs employeurs

Des canaux de communication clairs et ouverts entre les travailleuses et travailleurs et les employeurs sont nécessaires pour garantir leur santé et sécurité, en particulier ceux qui travaillent sur la route, et pour éviter des éclosons majeures de virus sur le lieu de travail. Unifor attend des employeurs qu'ils prennent les mesures suivantes:

- Développer, communiquer, former, contrôler et évaluer le retour au travail et les procédures de santé et de sécurité en collaboration avec les syndicats et les travailleuses et travailleurs. Cela doit inclure une formation et des instructions appropriées dans des domaines tels que le dépistage et les procédures de détection des symptômes de la COVID-19 chez les travailleuses et travailleurs avant d'entrer dans une installation, la distanciation physique et des informations sur ce à quoi il faut s'attendre à l'intérieur des entrepôts.
- Les employeurs doivent veiller à ce que les travailleuses et travailleurs et les conducteurs dans les entrepôts aient accès à des équipements de protection individuelle appropriés, à des postes d'assainissement et à un nettoyage et une désinfection fréquents des zones et des surfaces de travail communes, y compris les salles de pause et les toilettes, ainsi que l'intérieur des cabines de camion.
- Une formation et une orientation appropriées sur le lieu de travail pour les nouveaux travailleurs, en cas d'embauche massive pour répondre à la demande.
- Des directives relatives à la distanciation physique devraient être mises en place sur le lieu de travail et les équipes au moment des pauses et du dîner devraient être alternées de manière à ce que de grands groupes de personnes ne partagent pas les salles de pause et de dîner en même temps. Pour les messagers, des protocoles de livraison, y compris des méthodes sans contact et des protocoles de paiement et de balayage de cartes, devraient être établis pour limiter les contacts individuels avec les clients.
- Les installations dotées de comptoirs à la clientèle doivent veiller à ce que les espaces publics soient surveillés et à ce que des protocoles appropriés soient mis en place pour la sécurité de chacun.
- Les employeurs qui ont instauré des augmentations de salaire et des primes de pandémie doivent rendre ces initiatives permanentes.



Ce dont les travailleuses et travailleurs de l'entreposage et de la logistique ont besoin de la part du gouvernement

Tous les paliers gouvernementaux ont un rôle important à jouer pour assurer la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs de l'entreposage et de la logistique afin de maintenir l'intégrité et la résilience de nos chaînes d'approvisionnement sur lesquelles comptent des millions de Canadiens. À ce titre, Unifor propose ce qui suit:

- Le gouvernement fédéral doit continuer à travailler avec les États-Unis pour garantir des délais minimaux aux postes frontières afin que les travailleuses et travailleurs et les produits puissent entrer et sortir rapidement tout en préservant la sécurité publique.
- Veiller à ce que les conducteurs de camions long-courriers aient accès à des aires de repos opérationnelles, y compris des toilettes et des services de restauration, en particulier dans les régions les plus reculées.
- Appliquer de manière rigoureuse et proactive les normes d'emploi afin de garantir que les employeurs ne forcent pas les conducteurs à travailler de longues heures sur la route et que des pauses adéquates soient prises. Les règlements en matière de sécurité et la sécurité des travailleuses et travailleurs ne doivent pas être assouplis au nom de la rapidité du transport.
- Veiller à ce que tous les travailleuses et travailleurs aient accès à des congés de maladie payés et à ce que les programmes gouvernementaux de sécurité du revenu soient souples et adaptés aux besoins des travailleuses et travailleurs dans les industries en évolution rapide.

Ressources supplémentaires

Unifor a lancé un portail d'information sur la pandémie à l'intention de ses membres à l'adresse unifor.org/COVID19 et les encourage à consulter régulièrement le site pour obtenir des mises à jour.

Abonnez-vous à Unilien, le bulletin d'information national hebdomadaire du syndicat, à l'adresse unifor.org/sabonner et téléchargez l'application mobile d'Unifor sur votre téléphone intelligent.